AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi sur les fabriques, vous êtes par la présente convoqués à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse St-André de Sutton qui aura lieu :

Dimanche le 18 décembre 2022, immédiatement après la messe de 11H00, à l'église,

Pour procéder à l'élection de deux (2) marguilliers sortant de charge le 31 décembre 2022 :

- Mme Lucie Desmarchais, qui termine un premier mandat et qui rééligible;
- M. Denis Bergeron, qui termine un premier mandat et qui est rééligible.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum, lecture des procédures
- 2. Secrétaire d'assemblée et d'élection
- 3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente
- 4. Élection
- 5. Levée de l'assemblée

Sutton, le 25 novembre 2022

Nathalie Bédard, présidente d'assemblée